

---

COMPAGNIE THOMAS DUCHATELET



## Federdanse

Edité le 14 septembre 2007  
38 rue de Jemmapes - 59 000 Lille  
tél. / fax 03 20 59 07 14  
contact@thomasduchatelet.org  
[www.thomasduchatelet.org](http://www.thomasduchatelet.org)  
contact : Gilson Romoaldo

Documentation réalisée par Mathilde Bordes, Thomas Duchatelet et Gilson Romoaldo

## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>page 3</b>
<b>Historique</b>	<b>page 4</b>
> Dispositifs, études et préfigurations	page 5
<b>Projet</b>	<b>page 12</b>
> Réseau	page 13
> Portail internet	page 14
> Diffusion	page 15
<b>Conclusion</b>	<b>page 16</b>

## **Introduction**

### *Partage Médiation Rayonnement*

Federdanse est un projet de développement culturel, économique et social. Il part du principe que l'art chorégraphique n'est pas un divertissement pour les élites mais une pratique indispensable au développement personnel et par conséquent au développement de la société. Federdanse considère toutes les formes de danse sur un même plan d'égalité. Il ne privilégie aucune vision particulière de la danse, reconnaissant son caractère universel en tant qu'expression artistique, en tant que moyen éducatif ou en tant que sujet de recherche. Federdanse est ouvert à toute approche de la danse. Reflétant les principes des Nations Unies et de l'Unesco, il ne pratique aucune discrimination.

### *Partage*

Parce qu'ensemble on est plus fort, mutualiser c'est la possibilité de mettre en œuvre toutes les compétences au service du développement de l'art chorégraphique

### *Médiation*

Grâce au site internet et la newsletter, Federdanse c'est rendre accessible toute l'actualité claire et hiérarchisée de l'art chorégraphique en (euro)région...une véritable fenêtre ouverte pour tous sur le monde de la danse.

### *Rayonnement*

Par la création et l'accompagnement d'événements en (euro)région dédiés à la création chorégraphique, Federdanse, c'est aussi la volonté de tisser les liens forts entre les artistes, les publics et les professionnels.

## Historique

Depuis plus de dix ans, le besoin d'un réseau danse dans la région Nord Pas de Calais se faisait ressentir, besoin de structurer une offre chorégraphique riche sur le territoire, aspirant à davantage de cohérence. De nombreuses réflexions ont été menées par les acteurs de l'art chorégraphique au travers de différents dispositifs, études et préfigurations ...Réflexions et échanges qui ont permis de nourrir progressivement le projet Federdanse.

En mars 2007, le projet Federdanse est déposé à la Fondation de France dont il reçoit le soutien.

Grâce à ce soutien et grâce à l'installation récente de la compagnie dans un « Labo » de la Condition Publique à Roubaix, lieu emblématique d'échanges culturels et au cœur du « Pôle Danse » initié par la Ville de Roubaix, Federdanse sera piloté, dans un premier temps, par la Compagnie Thomas Duchatelet.

*Des préoccupations anciennes dans l'ensemble de la région ont permis la mise en place d'études et de dispositifs pertinents...*

## **Dispositifs, études et préfigurations**

### ***Concordances***

En 1998, Marie-France Barret réalise une mission d'étude pour un projet de groupement d'employeurs culturels avec le soutien financier du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais. La Compagnie Thomas Duchatelet collabore activement à cette étude ambitieuse.

### ***Préfiguration CDC/ Danse à Lille***

En 2001, le projet de construction d'un Centre de Développement Chorégraphique (CDC) à Lille ne peut aboutir. Catherine Dunoyer de Segonzac invite alors les danseurs, chorégraphes et professeurs de la région à se « mobiliser » en faveur de ce projet. De nombreuses réunions ont suivi cet appel à mobilisation et n'ont pas permis de dégager une ligne claire, une action cohérente et collective, au sein de la communauté de la danse en métropole, en faveur du projet de construction de CDC. Celui-ci élira domicile à Roubaix en 2003, au Gymnase, qui fera peau neuve à cette occasion. En 2007, le CDC/ Danse à Lille intègre le « Pôle Danse » initié par la Ville de Roubaix qui comprend le Centre Chorégraphique National, Dans la Rue La Danse et le Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre.

...Naissance d'une idée...

### ***Le réseau LEAD***

Thomas Duchatelet et son équipe sont membres du réseau eurorégional LEAD depuis 2003. La compagnie participe aux séminaires et répond à de nombreux appels d'offres. En 2004, le projet de Thomas Duchatelet est choisi pour les Master Classes organisées par le réseau LEAD autour des technologies de l'information et la communication (TIC). Le chorégraphe présente à cette occasion, l'outil inter/extra/intranet conçu par son équipe.

Dans le cadre des rencontres du réseau LEAD, un projet de réseau de structures culturelles transfrontalières a également été envisagé sous le nom de code ECNA.

### ***Le « Réseau Danse », Lille Métropole Communauté Urbaine***

Lille Métropole attache un intérêt particulier à la culture et intervient régulièrement sur des événements, des actions d'aide à la diffusion culturelle, et l'animation culturelle du territoire (musées, événementiel, E.P.C.C. et réseaux...). Cette intervention peut notamment prendre la forme d'accompagnement et de financements, les projets soutenus devant répondre à certains critères tels que l'intercommunalité, le travail en commun des structures, l'accessibilité des publics, l'excellence, la cohésion métropolitaine, l'innovation...

Le 6 mai 2004, une réunion à l'initiative de Lille Métropole Communauté Urbaine a rassemblé différents acteurs du monde de la danse qui avait pour but de préciser les modalités d'intervention de Lille Métropole dans le cadre d'une mise en réseau de structures culturelles. Au cours de cette réunion, il est apparu que la L.M.C.U. souhaitait donner une image de créativité à la métropole, par exemple, à travers la création d'un grand événement de danse. De leur côté, les professionnels de la danse regrettaient l'absence d'une association de développement de la danse dans la région. De plus, un important travail de développement du public en danse est apparu nécessaire qui pourrait être soutenu par la L.M.C.U. sous certaines conditions. Outre un projet de « Biennale de la danse », plusieurs autres

propositions ont été évoquées. Suite à cette réunion, Thomas Duchatelet et ses collaborateurs proposent, en septembre 2004 un ensemble de propositions et pistes de réflexions autour de la mutualisation et de la mise en réseau (communication / production) des compagnies de danse en métropole. Par ailleurs, plusieurs compagnies de danse se regroupent, à l'initiative de Cyril Viallon, pour évoquer et relayer les informations concernant le « réseau danse » de la L.M.C.U. Des réunions successives leur permettent de se rencontrer et d'échanger sur les difficultés quotidiennes des compagnies de danse et leurs attentes par rapport au réseau et aboutissent à une mise en commun des attentes et besoins des compagnies. Les compagnies évoquent notamment la possibilité de mettre en œuvre un événement regroupant les chorégraphes de la région et elles s'interrogent sur la manière dont se mettrait en place un tel événement et les enjeux et difficultés qu'une telle manifestation implique.

#### ***Dispositif local d'accompagnement collectif/ Synavi***

A la suite d'une réflexion menée durant « Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture » sur le thème : « Art, culture, Economie solidaire, est ce qu'on pourrait faire autrement » à l'initiative du Synavi national, différentes problématiques ont été soulevées : quelles mutualisations possibles au service du travail artistique ? Quels outils possibles pour les équipes artistiques dans la perspective d'une autre économie ? Ces différentes problématiques trouvent également écho dans le questionnement du statut de l'intermittence remis en cause ces dernières années ainsi que la fin des dispositifs emploi-jeune. A l'initiative du Synavi en région, un DLA collectif a donc été mis en place de janvier à décembre 2007 et a abouti à l'élaboration d'un outil permettant l'évaluation et le diagnostic en termes de besoins de mutualisation des compagnies. Gilson Romoaldo, administrateur de la Compagnie Thomas Duchatelet, a participé activement à ce dispositif. Suite à cette réflexion, un partenariat est envisagé avec le SYNAPI dans le cadre de Federdanse.

*Une implication personnelle forte de la Compagnie Thomas Duchatelet depuis plusieurs années...*

### ***Dispositif local d'accompagnement individuel (DLA)***

En 2006, la compagnie décide de mettre en place un DLA financé par la Mission Locale de la Ville de Lille pour trouver des solutions concernant la pérennisation des emplois-jeunes. C'est la proposition de *Entreprendre en Culture* dirigée par Anne Marie Sosnierz qui a été retenue (audit de situation, étude de notoriété, stratégie de partenariat, formation au mécénat). C'est à cette occasion qu'une véritable politique de mécénat a pu être initiée au sein de la compagnie.

### ***Fonds Social Européen (FSE)***

Au cours du DLA et en lien avec la Mission Locale de Lille, une piste de financement européen pour le projet de mutualisation et de mise en réseau intitulé Federdanse est envisagée. Il s'agit d'un programme de soutien de l'Union Européenne aux microprojets associatifs. Dans ce cadre la compagnie présente alors un projet de création d'emploi et d'insertion professionnelle pour la mise en place du projet *Federdanse* sur 2006-2008. Malheureusement, le projet n'est pas retenu.

### ***Universités et entreprises***

Depuis ses débuts, la Compagnie Thomas Duchatelet travaille à la mise en place de liens entre la population, les étudiants, les structures culturelles et les entreprises de la métropole lilloise. Rapprocher, d'une façon générale, recherche universitaire, entités économiques et démarches artistiques nouvelles fait partie de la philosophie

du chorégraphe. Des projets sont régulièrement mis en place. Notamment la compagnie donne régulièrement l'occasion à des étudiants de faire partie de l'équipe dans le cadre de stages de formation.

C'est ainsi que de mars à juillet 2003, Mathieu Agache, étudiant à l'université de Lille 1 en IUP Systèmes informatiques permet la structuration de la communication de la compagnie en mettant en place un portail intra/extranet, outils de travail aujourd'hui très précieux pour la compagnie. Désormais employé de la société IT Finance à Marcq en Baroeul, il continue à aider la compagnie, sous la forme d'un mécénat de compétence et de moyens, en développant les outils de communications et en s'occupant de leur maintenance.

En 2006, Claire Cardon, étudiante en Master Cinéma à l'Université de Lille 3, accompagne la compagnie au Vietnam dans le cadre du projet *Dix-versions*. Elle intervient régulièrement au sein de la compagnie en tant que vidéaste / monteuse et a notamment réalisé le DVD du projet *Infini in situ*, présenté au Palais des Beaux Arts de Lille en mars 2007. Depuis le 1 août 2007, Claire Cardon est désormais responsable du secteur multimédia au sein de Federdanse.

De mars à juillet 2007, Mathilde Bordes, étudiante en IUP Métiers des Arts et de la Culture, participe à la vie de la compagnie en suivant activement les projets en métropole et en participant notamment à la mise en oeuvre de *Infini in situ* et du projet Federdanse. Admise en septembre 2007 à Sciences-Po Paris en master « Management de la Culture et des Médias », elle intervient désormais en tant que consultante.

***Mutualisation***

Depuis longtemps à la recherche de davantage de partage et d'échange, volonté qui porte le projet Federdanse, la compagnie entreprend de nombreuses actions au sein de structures culturelles et d'associations contribuant ainsi au développement de la « mutualisation ». En mai et juin 2006, Mélanie Gaudex, l'administratrice, effectue une mission au CCN Roubaix. En automne de la même année, la compagnie prend en charge l'administration et la communication de la Compagnie J.F Michaud 1,2,3 Soleil. Cette collaboration débouche en 2007 sur un beau projet d'échange et d'aller-retour fructueux avec la compagnie Ensemble Sonne au Japon. Enfin, de nombreux « échanges » de services avec des associations métropolitaines ont cours régulièrement, tissant ainsi un réseau de solidarité active, économique et sociale.

***Médiation et formation***

Il faut reconnaître que le champ des activités artistiques s'est élargi. Les artistes sont ou seront de plus en plus sollicités. L'apparition de nouveaux outils, la complexité croissante des dispositifs mis en place pour accompagner le développement de l'art chorégraphique, la nécessité aussi de trouver des réponses rapides et adaptées aux besoins émergents amènent l'artiste à « repenser » sa place dans la société. A partir de ce constat, le chorégraphe Thomas Duchatelet et son équipe participent régulièrement à des actions de médiation visant essentiellement à rapprocher de l'art chorégraphique, institutionnels et collectivités locales, structures culturelles, associations, publics, établissements scolaires et universitaires...Ainsi, depuis plus de dix ans, un réseau informel a pu se constituer via la participation de Thomas Duchatelet à des jurys, comité d'experts, cercles de réflexions sur le plan (euro)régional. Enfin, la compagnie s'est engagée, depuis sa création, dans de nombreux dispositifs au sein des enseignements artistiques, à tous les échelons de l'Education Nationale et d'autres filières.

***Fondation de France***

Face aux mutations de notre société, la Fondation de France souhaite soutenir des initiatives solidaires qui permettent de créer des emplois. Elle s'appuie sur l'existence d'une économie alternative, productrice de richesses tant sociales qu'économiques. Ces activités solidaires sont adaptées aux caractéristiques de leur territoire, construites de manière collective. Elles apportent une réponse nouvelle à des besoins non satisfaits, tout en développant une réelle dimension économique.

En 2007, la Compagnie Thomas Duchatelet répond à l'appel à projet « Initiatives solidaires et créations d'emplois » de la Fondation de France pour le projet Federdanse. Celui-ci est accepté.

## Le projet

Le projet Federdanse est né de la volonté des acteurs de l'art chorégraphique de la région de se regrouper pour mutualiser les compétences et les moyens en termes de production chorégraphique et de gestion, et de créer un outil d'intérêt général qui permette le partage d'informations, une visibilité accrue de l'art chorégraphique et une meilleure communication auprès de tous les publics.

Federdanse offrira un espace privilégié de partage, de dialogue et de mise en réseau.

Ce projet est aussi un projet économique et social. Autour d'une personnalité reconnue, Thomas Duchatelet, il mobilise toute une équipe de professionnels et de bénévoles, ainsi que de nombreux acteurs culturels. Il permettra en outre la création d'emplois directs et indirects.

La viabilité économique de ce projet repose sur des ressources équilibrées (subventions, mécénat et prestations) et est fondée sur l'innovation et la créativité. Federdanse est un projet emblématique d'une approche nouvelle en termes de développement «mixte» à savoir, culturel, social et économique.

***Le réseau***

Federdanse est avant tout un projet de mutualisation de moyens et de compétences, de mise en réseau de compagnies. Le réseau ainsi constitué sera plus fort et permettra de répondre à des besoins communs : locaux administratifs, outils informatiques, lieux de répétitions et de stockage etc...

L'accompagnement du DLA collectif initié par le Synavi en région a permis notamment de découvrir l'intérêt d'autres statuts juridiques que l'associatif pour la mise en place de structures de mutualisation.

Si l'association reste un organe souple de gestion d'un projet de compagnie, lorsqu'il s'agit de mutualiser des structures, une réflexion est nécessaire sur les enjeux d'une telle structure pour choisir le statut le plus adapté. Dans le cas de Federdanse, il est préférable de conserver un statut associatif pour le démarrage du projet de manière à lui conférer une existence juridique propre sans besoin de capital.

Puis, de manière à suivre le développement du réseau, il est envisagé de transformer l'association en SCOP (société coopérative de production). La SCOP est une société commerciale qui vit et se développe dans le secteur concurrentiel avec les mêmes contraintes de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Son originalité : les salariés sont associés majoritaires de l'entreprise dont ils détiennent au moins 51% du capital. Tous les salariés ont donc vocation à devenir associés dans des modalités définies par les associés existants et avec leur accord.

En étant associés majoritaires de la SCOP, les salariés décident ensemble des grandes orientations de leur entreprise et désignent leurs dirigeants (gérant, conseil d'administration, etc.). Ils décident également du partage des bénéfices qui ont une

double vocation : privilégier ceux qui travaillent dans l'entreprise, sous forme de participation, d'intéressement, voire de dividendes, et penser aux générations futures en constituant des réserves qui consolident les fonds propres et garantissent la pérennité de l'entreprise. Enfin, l'esprit « SCOP » favorise l'information et la formation des salariés, condition nécessaire pour acquérir l'autonomie, la motivation et l'esprit de responsabilité que requiert un monde économique devenu incertain.

### *Le portail internet*

Le portail sera un centre de ressources donnant accès au public à toute l'information sur la danse en (euro)région : agenda des spectacles et des stages, lieux de formations, compagnies de danse en résidence, temps forts, festivals et autres. Il sera une source de connaissances précieuses et nécessaires destinées aussi bien au grand public qu'à des publics spécifiques (professionnels, amateurs, enseignants, élèves, étudiants...). En complément du portail, une newsletter mensuelle donnera aux abonnés les dernières actualités de la danse en région. Grâce à cette accessibilité rendue possible par internet, Federdanse permettra aux compagnies et à l'art chorégraphique en général de gagner en visibilité afin de rassembler de nouveaux publics.

L'objectif est avant tout de mettre en valeur l'art chorégraphique sous toutes ses formes. Ce portail a pour vocation de mobiliser puis de fédérer les forces vives de la région (associations, écoles de danse, écoles, collèges, lycées et universités, structures culturelles, compagnies de danse...) en vue de développer les pratiques, d'élargir et de mélanger les publics. Une attention particulière sera notamment portée sur des catégories spécifiques de la population jusqu'ici peu sensibilisées à la danse.

*La diffusion*

Une fois le réseau et le portail lancés, Federdanse entend également mener des actions de diffusion avec la mise en place et/ou l'accompagnement d'événements, de temps forts dédiés à l'art chorégraphique de manière à donner de la visibilité aux acteurs du réseau et dans un souci de développement et de promotion de la création chorégraphique.

## Conclusion

Au fil des ans, mon équipe a su, grâce à ses activités de formation et de médiation, sa créativité et sa volonté de se tourner toujours vers les autres, professionnels et publics, développer un réseau et une ingénierie spécifique et adaptée à l'art chorégraphique.

Aussi, après de nombreuses années de questionnements, d'études et d'échanges, Federdanse voit le jour. Ce projet se nourrit d'un ensemble de réflexions égrenées au fil du temps, acquérant ainsi une légitimité et des bases concrètes.

L'implantation en février 2007 dans un des Labos de la Condition Publique, au cœur du « pôle danse » initié par la ville de Roubaix, la création toute récente d'un poste « multimédia », grâce au soutien de la Fondation de France, ainsi que l'intérêt croissant de nombreux acteurs en région Nord Pas de Calais promettent de belles perspectives. Federdanse, grâce à la mutualisation et grâce à l'outil internet se veut une réponse active au besoin d'entraide et de soutien d'une communauté chorégraphique aujourd'hui en pleine mutation.

Le 3 Septembre 2007,  
Thomas Duchatelet